

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU HAUT PAYS DU MONTREUILLOIS**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SÉANCE DU 27 JANVIER 2017**

**À HUCQUELIERS**

**À 19h00**

**PROCÈS VERBAL**

# Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 19 janvier 2017
- Décisions du bureau et du président prises en vertu de la délégation de pouvoir du conseil communautaire
- Désignation des représentants de la CCHPM dans diverses instances  
*Délibérations n° 2017-03-27, n° 2017-03-28, n° 2017-03-29*
- Création des commissions intercommunales  
*Délibérations n° 2017-03-30, n° 2017-03-31*
- Désignation des membres représentatifs de la CCHPM dans les sociétés d'économie mixte (SEM)  
*Délibération n° 2017-03-32*
- Désignation des membres de la commission intercommunale des impôts directs  
*Délibérations n° 2017-03-33, n° 2017-03-34*
- Adhésion au groupement de commande de la FDE pour la fourniture en gaz  
*Délibération n° 2017-03-35*
- Contrats saisonniers pour les centres de loisirs de Février et le séjour ski  
*Délibération n° 2017-03-36*
- Dépenses d'investissement jusque l'adoption du budget  
*Délibération n° 2017-03-37*
- Questions diverses

Monsieur le Président procède à l'appel des membres.

Les membres présents en séance :

David GILLET, Constant VASSEUR, Guy RANDOUX, Pierre DESMONS, Marie-Dorothée FLAHAUT, Philippe PIQUET, Samuel GUERVILLE, Philippe DUCROCQ, Danielle DUCROCQ, Bernard HIBON, Annie DEFOSSE, Léon BLOND, Hervé DAVELU, Jean-Claude COSTENOBLE, Léonce DUHAMEL, Pierre PRIMORIN, Francis HUBLART, Isabelle LECERF, Philippe DERAM, Francis SENESCHAL, Bruno CARLU, Claude VERGEOT, Fabrice PARPET, Marie-Antoinette VANHOOREBEKE, Bernard DUQUENNE, Alain PERON, Gérard CHEVALIER, Jean-Claude AVISSE, Marc DUBOIS, Jean-Paul CAZIER, Philippe LEDUC, Claudie CARPENTIER, Christian MILLE, Thierry LANCE, Christophe COFFRE, Freddy FINDINIER, Pascal CARON, Michaël BAHEUX, Nicolas PICHONNIER, Hervé SUISTE, Jean-Marie TALLEUX, Jean-Paul BOQUET, René LECERF, Frédéric BAILLY, Patrick CORNU, Patrick LAMOURETTE, Josse NEMPONT, Martial HOCHART, Edwige HENNEGUELLE, David MERLOT, Daniel LANCE, Richard PICHONNIER

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :

André NOURRY à Jean-Claude COSTENOBLE, Maurice WIDEHEN à Philippe DUCROCQ, Jean-Pierre CARLU à Danielle DUCROCQ, Jean-Noël BELVAL à Claude VERGEOT, Jean-Marie LUBRET à Michaël BAHEUX, Christophe BOIDIN à Nicolas PICHONNIER, Virginie FEUTREL à Fabrice PARPET, Marc JENNEQUIN à Edwige HENNEGUELLE, Stéphanie QUIQUEMPOIX à Marie-Antoinette VANHOOREBEKE, Jean-Jacques HILMOINE à Patrick CORNU, Christophe RAMECOURT à Frédéric BAILLY, Serge POUTHÉ à Francis HUBLART

Le ou les membre(s) titulaire(s) remplacé(s) par un suppléant :

Serge DE HAUTECLOCQUE remplacé par Hervé SUISTE, Guy DELPLANQUE remplacé par David MERLOT

Le ou les membre(s) absent(s) :

André NOURRY, Maurice WIDEHEN, Jean-Pierre CARLU, Michel MILLAMON, Jean-Noël BELVAL, Jean-Marie LUBRET, Christophe BOIDIN, Virginie FEUTREL, Marc JENNEQUIN, Stéphanie QUIQUEMPOIX, Jean-Jacques HILMOINE, Philippe NACRY, Christophe RAMECOURT, Serge POUTHÉ

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président ouvre la séance.

Il désigne Monsieur Nicolas PICHONNIER comme secrétaire de séance.

Monsieur le Président donne lecture des grands points du procès-verbal du conseil communautaire du 19 janvier 2017.

Il rappelle que certaines commissions intercommunales ont été créées, les autres étant à l'ordre du jour du présent conseil communautaire.

À la demande de Philippe PIQUET, Monsieur le Président propose à l'assemblée de dissocier « l'habitat » de la commission « urbanisme / SCOT / PLUI »

dernièrement créée. Il proposera au conseil, ce jour, la création de la commission « OPAH » et suggérera d'y associer « l'habitat ».

Monsieur le Président remarque que les services devaient se renseigner auprès de la Préfecture au sujet du devenir de la zone de revitalisation rurale.

Elodie LEGRAND, Directrice Générale Adjointe, indique ne pas avoir interrogé les services préfectoraux à ce sujet.

Nicolas PICHONNIER rappelle avoir demandé, lors du dernier conseil communautaire, le coût de l'avant-projet pour la construction d'une médiathèque. Il s'étonne que cela ne soit pas retranscrit dans le procès-verbal et demande à ce que cela soit ajouté.

Monsieur le Président et l'ensemble des membres souhaitent que le procès-verbal soit modifié dans ce sens.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Président donne lecture des décisions du Président et du Bureau qui ont été prises depuis le dernier conseil communautaire.

À la demande du Président, Laurent MUYS, Directeur Général des Services, rappelle qu'une convention TEPCV a été signée courant mai 2015 et, un avenant à cette convention en décembre 2016. Dans le cadre du TEPCV, une fiche action concerne l'achat de 5 véhicules électriques et une autre, l'achat de bornes de rechargement.

Monsieur le Président ajoute qu'une question a été relevée lors d'un bureau communautaire au sujet de l'achat d'une voiture électrique étrangère, de marque KIA, avec l'obtention d'une subvention française.

À la demande du Président, Julien LOZINGUEZ, en charge du projet TEPCV, détaille l'achat des véhicules, à savoir deux Peugeot partner 5 places modulables, une Peugeot ion micro citadine, une KIA soul ev et une BMW i3. Cette dernière permet une autonomie de 300 kilomètres.

Il ajoute que, lors de l'étude de marché, l'achat de voitures de marque Renault avait été envisagé. Toutefois, ces véhicules obligent la location de batteries qui n'est pas pris en charge dans le cadre du TEPCV. Cela aurait donc occasionné une charge de fonctionnement supplémentaire pour la collectivité.

Fabrice PARPET demande si les voitures de marque Citroën nécessitent également la location de batteries.

Julien LOZINGUEZ répond par la négative. Il indique que ces véhicules sont identiques aux Peugeot, à savoir des véhicules utilitaires et micro citadines. Par ailleurs, les demandes de devis réalisées pour ces véhicules n'ont pas abouti.

Concernant la demande de subvention auprès de la CAF pour le financement du poste de directeur de la micro-crèche, Monsieur le Président précise qu'elle n'est pas encore acceptée. Cependant, il indique qu'il va falloir penser au recrutement.

**Désignation des représentants de la CCHPM au sein du SMTT**  
**Délibération 2017-03-27**

Monsieur le Président indique que les statuts du syndicat mixte de traitement et de tri de Beaurainville (SMTT) prévoient que le nombre de représentants de la communauté de communes du Haut Pays du Montreuillois soit porté à quatre titulaires et quatre suppléants.

Monsieur le Président indique que les membres qui seront désignés pour siéger au SMTT représenteront la CCHPM. Il souhaite que ces membres soient des élus communautaires.

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Paul FOURNIER qui a fait connaître sa candidature.

Monsieur Paul FOURNIER indique être élu à Lebiez depuis 1983 et a effectué trois mandats de maire. Il est actuellement Président sortant du SMTT.

Le SMTT est un établissement public, créé en 2003 par les EPCI de Beaurainville, Hesdin et Fruges. La communauté de communes Opale Sud a rejoint le syndicat mixte en 2004. Il a pour vocation la maîtrise de l'environnement et le tri des déchets au plus juste coût. Près de 80 employés travaillaient dans des conditions très difficiles, jusqu'à la création d'un nouveau centre de tri en 2010.

La construction d'un centre de tri mécanisé, qui a coûté 6,5 millions d'euros, a permis l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité, optimisant les conditions de travail pour les salariés. Aujourd'hui, le SMTT emploie 30 personnes dont 22 titulaires.

En 2004, la performance du centre de tri s'élevait à 4 000 tonnes. Aujourd'hui, elle est de l'ordre de 7 000 tonnes. Plus le tonnage augmente et plus le coût diminue.

À l'avenir, il sera nécessaire de continuer à pérenniser le centre de tri, dont la politique principale du SMTT est le respect de l'environnement. En effet, si les collectivités se tournent vers les grands centres de tri, les coûts de transports seront plus importants et il y aura davantage de pollution.

Monsieur le Président reprend la parole. Il indique que les déchets ménagers recyclables de l'ex communauté de communes d'Hucqueliers sont déposés au centre de tri de Desvres. Un contrat est établi jusqu'en 2018.

Avant de passer au vote, Monsieur le Président souhaite qu'une parité soit respectée entre les représentants de Fruges et Hucqueliers au SMTT. Il tient également à ce que Constant VASSEUR, vice-président délégué aux déchets ménagers, soit titulaire au SMTT.

Selon Michaël BAHEUX, c'est important de préciser ce dernier point. En effet, en 2014, il a été élu vice-président de la CCF délégué aux déchets ménagers et souhaitait, de ce fait, être représentant titulaire au sein du SMTT. Toutefois, cela n'a pu se faire et il a été désigné suppléant. Cependant, ce n'est pas évident, en tant que suppléant, d'avoir les informations nécessaires.

Il propose de procéder aux votes, en scrutin secret.

Nicolas PICHONNIER remarque qu'en 2014, l'élection des représentants a été votée en scrutin de liste. Il s'interroge sur le fait qu'aujourd'hui le vote ait lieu individuellement.

Monsieur le Président répond qu'il a reçu plus de candidatures qu'il n'y a de représentants à désigner et que la loi oblige l'élection au scrutin secret.

Monsieur le Président fait appel à candidatures pour désigner le premier représentant titulaire. Monsieur Constant VASSEUR se porte candidat.

Monsieur Paul FOURNIER indique qu'il paraît normal que Constant VASSEUR, soit représentant au SMTT. Il ajoute qu'il ne se portera pas candidat contre lui.

Les opérations de vote étant achevées, il est procédé au dépouillement des bulletins et il est proclamé les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 64

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 4

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 60

Majorité absolue : 31

**A obtenu :**

Monsieur Constant VASSEUR : soixante (60) voix

***Monsieur Constant VASSEUR ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé représentant titulaire du SMTT.***

Monsieur le Président fait appel à candidatures pour désigner le deuxième représentant titulaire. Monsieur Léon BLOND et Monsieur Paul FOURNIER se portent candidat.

Les opérations de vote étant achevées, il est procédé au dépouillement des bulletins et il est proclamé les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 64

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 63

Majorité absolue : 32

**Ont obtenu :**

Monsieur Léon BLOND : trente-neuf (39) voix

Monsieur Paul FOURNIER : vingt-quatre (24) voix

***Monsieur Léon BLOND ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé représentant titulaire du SMTT.***

Monsieur le Président fait appel à candidatures pour désigner le troisième représentant titulaire. Monsieur Léonce DUHAMEL et Monsieur Guy RANDOUX se portent candidat.

Les opérations de vote étant achevées, il est procédé au dépouillement des bulletins et il est proclamé les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 64

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 63

Majorité absolue : 32

**Ont obtenu** :

Monsieur Léonce DUHAMEL : vingt-quatre (24) voix

Monsieur Guy RANDOUX : trente-neuf (39) voix

***Monsieur Guy RANDOUX ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé représentant titulaire du SMTT.***

Monsieur le Président fait appel à candidatures pour désigner le quatrième représentant titulaire. Madame Edwige HENNEGUELLE et Monsieur Patrick CORNU se portent candidat.

Les opérations de vote étant achevées, il est procédé au dépouillement des bulletins et il est proclamé les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 64

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 64

Majorité absolue : 33

**Ont obtenu** :

Madame Edwige HENNEGUELLE : trente-cinq (35) voix

Monsieur Patrick CORNU : vingt-neuf (29) voix

***Madame Edwige HENNEGUELLE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée représentante titulaire du SMTT.***

Les quatre représentants titulaires étant désignés, Monsieur le Président propose de procéder aux votes des quatre représentants suppléants.

Il indique que s'il n'y a qu'un seul candidat, le vote se tiendra à main levée.

Monsieur le Président fait appel à candidatures pour désigner le premier représentant suppléant. Monsieur Frédéric BAILLY se porte candidat.

Les opérations de vote étant achevées, il est proclamé les résultats ci-après :

Monsieur Frédéric BAILLY : soixante-trois (63) voix POUR et une (1) voix CONTRE (*Edwige HENNEGUELLE*).

***Monsieur Frédéric BAILLY ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé représentant suppléant du SMTT.***

Monsieur le Président fait appel à candidatures pour désigner le deuxième représentant suppléant. Monsieur Daniel LANCE se porte candidat.

Les opérations de vote étant achevées, il est proclamé les résultats ci-après :

Monsieur Daniel LANCE : soixante-quatre (64) voix

***Monsieur Daniel LANCE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé représentant suppléant du SMTT.***

Monsieur le Président fait appel à candidatures pour désigner le troisième représentant suppléant. Monsieur Hervé DAVELU se porte candidat.

Les opérations de vote étant achevées, il est proclamé les résultats ci-après :

Monsieur Hervé DAVELU : soixante-quatre (64) voix

***Monsieur Hervé DAVELU ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé représentant suppléant du SMTT.***

Monsieur le Président fait appel à candidatures pour désigner le quatrième représentant suppléant. Monsieur Jean-Claude COSTENOBLE se porte candidat.

Les opérations de vote étant achevées, il est proclamé les résultats ci-après :

Monsieur Jean-Claude COSTENOBLE : soixante-quatre (64) voix

***Monsieur Jean-Claude COSTENOBLE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé représentant suppléant du SMTT.***

<p><b>Désignation des représentants de la CCHPM au sein des syndicats mixtes</b> <b>Délibération 2017-03-28</b></p>
---

Monsieur le Président indique à l'assemblée que les statuts des différents syndicats mixtes prévoient un certain nombre de représentants titulaires et dans certains cas des représentants suppléants.

Monsieur le Président précise que si un seul membre se porte candidat, le vote se fera à main levée, sinon il procédera au vote à scrutin secret.

Après avoir procédé aux votes, les résultats sont les suivants :



- **SYMSAGEL** (2 titulaires et 2 suppléants)

Nicolas PICHONNIER indique qu'il était vice-président à la communauté de communes de Fruges en charge des domaines autour de l'eau (érosion, retenues collinaires...). Le SYMSAGEL est le syndicat mixte du SAGE de la Lys.

#### TITULAIRES

1. Nicolas PICHONNIER
2. Christian MILLE

#### SUPPLÉANTS

1. Frédéric BAILLY
2. Philippe DUCROCQ

- **SMAGEAA** (2 titulaires et 2 suppléants)

Monsieur le Président précise qu'il s'agit du syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa.

#### TITULAIRES

1. Josse NEMPONT
2. Bernard HIBON

#### SUPPLÉANTS

1. Guy DELPLANQUE
2. David GILLET

- **SYMCEA** (1 titulaire et 1 suppléant)

#### TITULAIRE

1. Nicolas PICHONNIER

#### SUPPLÉANT

1. Christophe COFFRE

- **SYMCEA** comité baie de canche (3 titulaires)

#### TITULAIRES

1. Nicolas PICHONNIER
2. Samuel GUERVILLE
3. Francis SENESCHAL

- **SYMCEA** commission locale de l'eau (2 titulaires)

#### TITULAIRES

1. Philippe DUCROCQ
2. Christophe COFFRE

- **SYMCEA** PAPI (3 titulaires et 3 suppléants)

#### TITULAIRES

1. Philippe PIQUET
2. Nicolas PICHONNIER
3. Philippe LEDUC

#### SUPPLÉANTS

1. Philippe DUCROCQ
2. Christophe COFFRE
3. Michaël BAHEUX

- **SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU MONTREUILLOIS** (4 titulaires)

Claude VERGEOT demande pourquoi le conseil ne désigne pas de représentants au SCOT de l'Audomarois.

Monsieur le Président indique que l'organisme a répondu tardivement par rapport à l'envoi des documents à l'ensemble des délégués. Toutefois, il propose de procéder à la désignation des représentants ce jour.

Concernant le SCOT du Montreuillois, il souhaite qu'il y ait deux membres de l'ex CCF et deux membres de l'ex CCH.

#### TITULAIRES

1. Philippe DUCROCQ
2. Frédéric BAILLY
3. Philippe PIQUET
4. Michaël BAHEUX

- **SMLA** (1 titulaire et 1 suppléant)

Monsieur le Président indique que la SMLA est l'organisme qui porte le SCOT du côté de l'Audomarois.

#### TITULAIRE

1. Jean-Marie LUBRET

#### SUPPLÉANT

1. Fabrice PARPET

<p align="center"><b>Désignation des représentants de la CCHPM au sein des organismes extérieurs</b> <b>Délibération 2017-03-29</b></p>
---

Monsieur le Président indique à l'assemblée que les statuts prévoient la désignation d'un ou plusieurs titulaires et dans certains cas, un ou plusieurs suppléants de la CCHPM.

Monsieur le Président propose de désigner les représentants au sein des différents organismes.

Après avoir procédé aux votes, les résultats sont les suivants :

- **Agence d'attractivité du Montreuillois** (3 titulaires)

Monsieur le Président précise qu'un poste de vice-président est prévu pour le Président de l'EPCI.

Claude VERGEOT demande en quoi consiste l'agence d'attractivité et le coût de l'adhésion.

Monsieur le Président répond que les élus votent pour des organismes qu'ils ne connaissent pas forcément et propose que ceux-ci se présentent lors d'un prochain conseil communautaire. Aujourd'hui, il s'agit uniquement de désigner les différents représentants.

1. Philippe DUCROCQ
2. Christophe COFFRE
3. Nicolas PICHONNIER

- **Centre socioculturel intercommunal** (8 titulaires et 4 suppléants)

Monsieur le Président indique que le centre socioculturel est une association créée par la communauté de commune d'Hucqueliers, qui gère la petite enfance, le RAM, la culture...

Annie DEFOSSE précise que cette association, qui compte 7 salariés, a été créée afin de ne pas laisser les administrés dans la solitude.

Claude VERGEOT annonce que sur Fruges, l'association en charge de la culture est l'office culturel intercommunal du Frugeois (OCIF). Il s'inquiète de la dissolution de cette association.

Monsieur le Président indique que les deux associations sont complémentaires et que la commission culture aura pour rôle de travailler sur ce point.

Il rappelle que ce jour, il s'agit uniquement de désigner les représentants.

Nicolas PICHONNIER souhaite savoir quand se tiennent les réunions.

Monsieur le Président indique qu'elles ont lieu en soirée.

Sonia NEDONCHEL, suppléante de la commune de Lugy, souhaite être titulaire au sein du centre socioculturel.

Monsieur le Président indique qu'il ne connaît pas les statuts de cette association, et doute que cela soit possible.

Martial HOCHART précise que Sonia NEDONCHEL peut toutefois être représentante au CSCI en tant qu'habitante au sein de l'intercommunalité.

Monsieur le Président confirme qu'au sein du conseil d'administration, siègent des représentants élus et des représentants de la population.

#### TITULAIRES

1. Annie DEFOSSE
2. Marie-Antoinette VANHOOREBEKE
3. Philippe PIQUET
4. David GILLET
5. Léon BLOND
6. Bernard HIBON
7. Philippe DUCROCQ
8. Jean-Marie LUBRET

#### SUPLÉANTS

1. Frédéric BAILLY
2. Thierry LANCE
3. Martial HOCHART
4. Michaël BAHEUX

- **Office culturel intercommunal du Frugeois** (Président et 7 titulaires)

Président : Philippe DUCROCQ

1. Jean-Claude COSTENOBLE
2. Frédéric BAILLY
3. Isabelle LECERF
4. Patrick CORNU
5. Patrick LAMOURETTE
6. Danielle DUCROCQ
7. Annie DEFOSSE

- **Office de tourisme d'Hucqueliers** (4 titulaires)

Monsieur le Président précise qu'une partie du tourisme a été transférée à l'agence d'attractivité du Montreuillois. Toutefois, l'organisation des fêtes est gérée à Hucqueliers.

1. Christophe COFFRE
2. Annie DEFOSSE
3. Gérard CHEVALIER
4. Danielle DUCROCQ

- **École de musique intercommunale de Fruges** (3 titulaires)

Monsieur le Président tient à ce que Marie-Antoinette VANHOOREBEKE et Annie DEFOSSE soient représentantes au sein de l'école de musique.

1. Annie DEFOSSE
2. Marie-Antoinette VANHOOREBEKE
3. Marc DUBOIS

- **Mission locale rurale du Ternois** (Président et 3 titulaires)

Président : Philippe DUCROCQ

1. Patrick LAMOURETTE
2. Virginie FEUTREL
3. Jean-Claude COSTENOBLE

- **Mission locale Montreuil côte d'opale** (2 titulaires)

1. Samuel GUERVILLE
2. Nicolas PICHONNIER

- **Plateforme d'initiative locale du Montreuillois** (1 titulaire et 1 suppléant)

Christophe COFFRE indique que la plateforme d'initiative locale du Montreuillois est une association qui a pour mission d'aider gracieusement les créateurs et les repreneurs d'entreprises.

Hervé DAVELU ajoute que des prêts d'honneur leurs sont attribués et qu'ils peuvent bénéficier de prêts personnels à taux zéro.

Patrick CORNU s'interroge sur le périmètre de cette plateforme d'initiative.

Hervé DAVELU répond que celle-ci s'étend sur jusque Berck sur Mer, Hucqueliers...

Patrick CORNU remarque que l'association similaire côté Fruges, est 7 vallées initiative.

TITULAIRE

1. Hervé DAVELU

- **7 vallées initiative** (1 titulaire et 1 suppléant)

SUPPLÉANT

1. Samuel GUERVILLE

TITULAIRE

1. Hervé DAVELU

- **CNAS** (1 titulaire)

1. Patrick CORNU

- **Collège Jacques BREL** (1 titulaire)

SUPPLÉANT

1. Marc DUBOIS

Patrick CORNU s'étonne de désigner un représentant au collège Jacques BREL et pas au collège Gabriel DE LA GORCE.

Monsieur le Président indique avoir été représentant de la CCH au collège Gabriel DE LA GORCE, mais que du jour au lendemain, le Département l'a informé qu'il n'avait plus à y siéger. Toutefois, il pouvait continuer à assister au conseil d'administration sans pouvoir voter.

1. Philippe DUCROCQ

- **Comité de jumelage Europe-Amitié** (Président et 5 titulaires)

Patrick CORNU s'interroge sur le fait que la communauté de communes désigne des membres au sein du comité de jumelage d'Hucqueliers et d'autres au sein du comité de jumelage de Fruges. Il indique que le but était de créer un seul comité tout en restant jumelé avec les différentes villes.

Annie DEFOSSE indique que la communauté de communes attribuant une subvention à cette association, elle a un droit de regard sur cette dernière.

Président : Philippe DUCROCQ

1. Marc DUBOIS
2. Christophe RAMECOURT
3. Daniel LANCE
4. Richard PICHONNIER
5. Guy RANDOUX

- **ESPOIR** (1 titulaire et 1 suppléant)

TITULAIRE

1. Martial HOCHART

SUPPLÉANT

1. Danielle DUCROCQ

- **MARPA** (*Président, 1 vice-président et 2 maires*)

Monsieur le Président laisse la parole à Christophe COFFRE, Président de la MARPA.

Christophe COFFRE explique que la MARPA est une maison d'accueil rural pour les personnes âgées. Cette association est située à PREURES.

Il indique que le conseil communautaire doit désigner quatre représentants dont deux maires. Toutefois, ce sont deux maires du canton et non pas de la communauté de communes.

Président : Philippe DUCROCQ

Vice-Président : Jean-Marie LUBRET

Maires : Christophe COFFRE  
Daniel LANCE

<p style="text-align: center;"><b>Création des commissions intercommunales</b> <b>Délibération 2017-03-30</b></p>
---

Monsieur le Président rappelle que des commissions peuvent être formées, afin d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Monsieur le Président propose la création des commissions thématiques intercommunales suivantes :

- commission agricole / service de développement agricole (SDA) / inondations érosion / PAPI / GEMAPI / trame verte et bleue,
- commission travaux / bâtiments / salles de sports / voiries / espaces verts / gestion du matériel,
- commission culture / école de musique / vie associative / sports et loisirs,
- commission éolien / développement économique,
- commission jeunesse / petite enfance / relais assistant maternelle (RAM),
- commission environnement / déchets ménagers,
- commission eau,
- commission NTIC / TEPCV / jumelage,
- commission ressources humaines,
- commission FISAC / transport, mobilité / plan climat énergie,
- commission OPAH,
- commission zone artisanale / zone d'activités : gestion du foncier,
- commission communication / statuts,
- commission hôtel d'entreprise / agenda 21 / assainissement collectif, non collectif, pluvial

- commission santé.

Monsieur le Président demande l'avis du conseil.

### **Le conseil communautaire**

DÉCIDE à l'unanimité de créer les 15 commissions thématiques intercommunales reprises ci-dessus.

<p style="text-align: center;"><b>Élection des membres siégeant au sein des commissions thématiques intercommunales</b> <b>Délibération 2017-03-31</b></p>
--

Monsieur le Président rappelle que la composition des commissions doit « respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus ».

Le conseil communautaire peut prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres selon les modalités qu'il détermine.

Monsieur le Président indique que les conseillers communautaires sont désignés par le conseil au scrutin secret, sauf si le conseil le décide autrement à l'unanimité.

Il rappelle que le Président de la communauté de communes est Président de droit de toutes les commissions, et propose que les vice-présidents soient membres de droit de chacune d'entre elles.

Il propose de passer à l'élection des membres qui siégeront au sein des 15 commissions créées par délibération n° 2017-03-30 du conseil communautaire en date du 27 janvier 2017.

Monsieur le Président demande l'avis du conseil.

Claude VERGEOT souhaiterait que soit associé à la commission « TRAVAUX – BÂTIMENTS – SALLES DE SPORTS – VOIRIES – ESPACES VERTS GESTION DU MATÉRIEL », la gestion des véhicules de services.

Monsieur le Président indique que Martial HOCHART n'a pas de commission attribuée étant donné qu'il est vice-président délégué à la politique social et va donc être en charge du CIAS.

Après en avoir délibéré,

### **Le conseil communautaire**

DÉCIDE à l'unanimité, de désigner les conseillers communautaires par un vote à main levée,

DÉSIGNE à l'unanimité, les conseillers communautaires suivants pour siéger au sein des différentes commissions :

<b>Nom de la commission</b>	<b>Membres de la commission</b>	<b>Conseillers municipaux Membres de la commission</b>
AGRICOLE – SDA – INONDATIONS – ÉROSION – PAPI GEMAPI – TRAME VERTE ET BLEUE	1. Marc JENNEQUIN 2. Jean-Paul CAZIER 3. Isabelle LECERF 4. Daniel LANCE 5. Pascal CARON 6. Guy DELPLANQUE	1. Régis MATISSART 2. David MERLOT 3. Philippe WAREMBOURG
TRAVAUX – BÂTIMENTS – SALLES DE SPORTS – VOIRIES – ESPACES VERTS GESTION DU MATÉRIEL	1. Claude VERGEOT 2. Samuel GUERVILLE 3. Serge POUTHÉ 4. Freddy FINDINIER	1. David MERLOT
CULTURE – ÉCOLE DE MUSIQUE – VIE ASSOCIATIVE – SPORTS ET LOISIRS	1. Claude VERGEOT 2. Stéphanie QUIQUEMPOIX 3. Fabrice PARPET 4. Jean-Claude COSTENOBLE	1. Franck LEROY 2. Pierre-Antoine PODEVIN 3. Chantal PERDRILLAT 4. Sonia NEDONCHEL
ÉOLIEN – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	1. Patrick LAMOURETTE 2. Patrick CORNU 3. Christian MILLE 4. Serge POUTHÉ 5. Bernard HIBON 6. Pierre DESMONS 7. Bruno CARLU 8. Alain PERON	
JEUNESSE – PETITE ENFANCE RAM	1. Marie-Dorothée FLAHAUT 2. Virginie FEUTREL 3. Bernard HIBON	
ENVIRONNEMENT DÉCHETS MÉNAGERS	1. Thierry LANCE 2. Léon BLOND 3. Daniel LANCE 4. Philippe NACRY 5. Josse NEMPONT 6. Edwige HENNEGUELLE	1. Chantal PERDRILLAT



EAU	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Claude VERGEOT</li> <li>2. Francis SENESCHAL</li> <li>3. Philippe DERAM</li> <li>4. Jean-Claude AVISSE</li> <li>5. Josse NEMPONT</li> <li>6. Edwige HENNEGUELLE</li> <li>7. Guy DELPLANQUE</li> <li>8. Daniel LANCE</li> <li>9. Jean-Claude COSTENOBLE</li> <li>10. Maurice WIDEHEN</li> <li>11. Jean-Paul BOQUET</li> <li>12. René LECERF</li> <li>13. Léon BLOND</li> <li>14. Thierry LANCE</li> <li>15. Gérard CHEVALIER</li> <li>16. Léonce DUHAMEL</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dominique DANDRE</li> <li>2. Achille VERHOFSTAST</li> <li>3. Nathalie POYER</li> <li>4. Présidents des syndicats des eaux du territoire</li> </ol>
NTIC – TEPCV – JUMELAGE	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Christophe RAMECOURT</li> <li>2. Nicolas PICHONNIER</li> <li>3. Patrick CORNU</li> <li>4. Serge POUTHÉ</li> <li>5. Léon BLOND</li> <li>6. Daniel LANCE</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Franck LEROY</li> </ol>
RESSOURCES HUMAINES	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Patrick CORNU</li> <li>2. Virginie FEUTREL</li> <li>3. Claude VERGEOT</li> <li>4. Pierre DESMONS</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sonia NEDONCHEL</li> <li>2. Corinne LAINE</li> </ol>
FISAC – TRANSPORT MOBILITÉ – PLAN CLIMAT ÉNERGIE	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Virginie FEUTREL</li> <li>2. Serge POUTHÉ</li> <li>3. Christophe RAMECOURT</li> <li>4. Freddy FINDINIER</li> </ol>	
OPAH	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Christophe BOIDIN</li> <li>2. Edwige HENNEGUELLE</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pierre-Antoine PODEVIN</li> </ol>
ZONE ARTISANALE / ZONE D'ACTIVITÉS : GESTION DU FONCIER	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Serge POUTHÉ</li> <li>2. Pierre DESMONS</li> <li>3. David GILLET</li> <li>4. Freddy FINDINIER</li> <li>5. Bruno CARLU</li> </ol>	
COMMUNICATION STATUS	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Patrick LAMOURETTE</li> <li>2. Patrick CORNU</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pierre-Antoine PODEVIN</li> </ol>
HÔTEL D'ENTREPRISES – AGENDA 21 – ASSAINISSEMENT COLLECTIF, NON COLLECTIF, PLUVIAL	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Jean-Claude COSTENOBLE</li> <li>2. Gérard CHEVALIER</li> <li>3. Daniel LANCE</li> <li>4. Serge POUTHÉ</li> <li>5. Philippe DERAM</li> <li>6. Francis HUBLART</li> <li>7. Alain PERON</li> <li>8. Jean-Marie TALLEUX</li> </ol>	

SANTÉ	1. Virginie FEUTREL 2. Pierre DESMONS 3. Christophe BOIDIN 4. Philippe NACRY	1. Sandra LEMAIRE 2. Isabelle BACHIMONT 3. Françoise MERLOT 4. Nelly REGNIER
-------	---	---

**Désignation des membres représentatifs de la CCHPM dans les sociétés  
d'économie mixte (SEM)  
Délibération 2017-03-32**

Monsieur le Président indique à l'assemblée que les statuts des différentes sociétés d'économie mixte prévoient la désignation d'un ou plusieurs titulaires.

À la demande du Président, Laurent MUYS, DGS, détaille succinctement chacune des SEM.

La SEM Nord Energie a été créée à l'initiative du conseil régional du Nord Pas-de-Calais pour accompagner le développement et le financement des énergies renouvelables. Elle regroupe 10 partenaires. Son capital social s'élève à plus de 5 millions d'euros et la communauté de communes est actionnaire à hauteur de 300 000 €. Cette SEM participe en fonds propres au capital de sociétés de projets d'énergies renouvelables et apporte une aide technique aux collectivités locales pour le développement de nouveaux projets.

La SEM 100 000 logements autre dit la SEM ORREL (Opérateur Régional de Réhabilitation Energétiques des Logements) a été créée à l'initiative du conseil régional du Nord Pas-de-Calais. Elle accompagne les propriétaires occupants de logements privés dans leurs projets de rénovations énergétiques. Elle regroupe 28 partenaires. Son capital social s'élève à 3 millions d'euros et la communauté de communes est actionnaire à hauteur de 100 000 €.

Monsieur le Président propose de désigner les représentants au sein des différentes sociétés d'économie mixte (SEM).

Monsieur le Président demande l'avis du conseil.

**Le conseil communautaire**

ACCEPTTE à l'unanimité la nomination des représentants au sein des différentes sociétés d'économie mixte,

DÉSIGNE à l'unanimité les représentants suivants :

- **SEM NORD ENERGIE** (1 titulaire)
  1. Philippe DUCROCQ
- **SEM 100 000 LOGEMENTS** (1 titulaire)
  1. Marie-Antoinette VANHOOREBEKE
- **SEM PÔLE VIANDE** (10 titulaires)
  1. Philippe DUCROCQ

2. Jean-Marie LUBRET
3. Philippe DERAM
4. Nicolas PICHONNIER
5. Pascal CARON
6. Fabrice PARPET
7. Marc JENNEQUIN
8. Jean-Paul BOQUET
9. Richard PICHONNIER
10. Alain PERON

**Création d'une commission intercommunale des impôts directs**  
**Délibération 2017-03-33**

Monsieur le Président indique que la commission intercommunale des impôts directs est obligatoire dans les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique.

Les commissaires, ainsi que leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale.

Monsieur le Président demande l'avis du conseil.

**Le conseil communautaire**

ACCEPTÉ à l'unanimité la création d'une commission intercommunale des impôts directs, pour la durée du mandat, composée de dix commissaires titulaires et de dix commissaires suppléants.

**Proposition de commissaires membres de la CIID**  
**Délibération 2017-03-34**

Monsieur le Président propose au conseil communautaire de nommer 20 personnes susceptibles de devenir commissaires titulaires, dont 2 sont domiciliées en dehors du périmètre de la communauté de communes et 20 personnes susceptibles de devenir commissaires suppléants, dont 2 sont domiciliées en dehors du périmètre de la communauté de communes.

Monsieur le Président demande l'avis du conseil.

Frédéric BAILLY est contre la proposition de désigner Edwige HENNEGUELLE comme commissaire.

Edwige HENNEGUELLE n'y voit pas d'inconvénient. De plus, elle ajoute que les réunions de la CIID se tiennent dans la journée et qu'il y a généralement très peu de monde.

Annie DEFOSSE indique que c'est une commission importante étant donné que ce sont nos impôts.

## **Le conseil communautaire**

ACCEPTE de proposer les listes reprises en annexe au directeur départemental des finances publiques pour la constitution de la commission intercommunale des impôts directs.

<b>I – COMMISSAIRES TITULAIRES</b>				
		<u>NOM</u>	<u>PRÉNOM</u>	<u>ADRESSE</u>
Candidats aux fonctions de commissaires domiciliés dans une commune de l'EPCI	1	ROLLAND	Eugène	48, rue du fort du rietz – 62310 FRUGES
	2	CARON	Pascal	8, rue du prêtre – 62650 QUILEN
	3	SONZOGNI	Pierre	66, rue du fort du rietz – 62310 FRUGES
	4	VASSEUR	Constant	5, rue neuve – 62650 ALETTE
	5	DOLLE	Germain	8, chemin de Fruges – 62310 CRÉQUY
	6	FLAHAUT	Marie-Dorothee	2, route de Desvres – 62240 BECOURT
	7	DE LENCQUESAING	Gilles	Le Château – 62310 VERCHIN
	8	PIQUET	Philippe	105, route de Desvres – 62170 BEUSSENT
	9	BAHEUX	Michaël	27, rue principale – 62310 RADINGHEM
	10	DUCROCQ	Philippe	100, le bois de commont – 62650 BEZINGHEM
	11	DUFLOS	Christian	8, rue haute – 62140 FRESSIN
	12	CARLU	Bruno	10, rue du beau regard – 62650 BOURTHES
	13	PAQUEZ	Patrick	15, rue des gardes – 62140 FRESSIN
	14	HIBON	Bernard	61, rue du bout de la ville – 62650 CAMPAGNE LES BOULONNAIS
	15	DESMONS	Pierre	4, rue de Sains – 62310 AVONDANCE
	16	SENESCHAL	Francis	10, rue principale – 62650 ENQUIN SUR BAILLONS
	17	TRIPENNE	Bruno	3, rue d'Hézecques – 62310 MATRINGHEM
	18	CARLU	Bruno	166, ferme de combremont – 62650 ERGNY
Domiciliés en dehors du périmètre de l'EPCI	19	POTTIEZ	Frédéric	5, rue d'Humeroeuille – 62130 BERMICOURT
	20	HOCHART	Olivier	Rue bouclet – 62560 RENTY

		<b>II – COMMISSAIRES SUPPLÉANTS</b>		
Candidats aux fonctions de commissaires domiciliés dans une commune de l'EPCI	1	ANSEL	René	10, route de Preures – 62650 ALETTE
	2	COTTIGNY	Philippe	7, rue du four – 62310 FRUGES
	3	RANDOUX	Guy	14, rue de l'église – 62650 AVESNES
	4	LEGRAND	Daniel	4, rue du sac – 62310 CRÉQUY
	5	GUERVILLE	Samuel	76, route de Desvres – 62170 BEUSSENT
	6	HENNEGUELLE	Gilles	21, rue du marais – 62310 FRUGES
	7	LELEU	Didier	316, rue de Beaurietz – 62650 BEZINGHEM
	8	DERAT	Hubert	17, rue de Fruges – 62310 VERCHIN
	9	WIDEHEN	Maurice	6, route de Montreuil – 62650 BIMONT
	10	HENNEGUELLE	Edwige	21, rue du marais – 62310 FRUGES
	11	DUCROCQ	Danielle	21, rue du beau regard – 62650 BOURTHESZ
	12	BOCQUET	Claude	8, rue principale – 62310 VINCLY
	13	DEFOSSE	Annie	4, place du coq rouge – 62650 CAMPAGNE LES BOULONNAIS
	14	BELVAL	Jean-Noël	26, rue de la lombardie – 62140 FRESSIN
	15	DELATTRE	Martine	5, rue godart – 62650 HUCQUELIERS
	16	DACQUIN	Carole	4, rue de Ruisseauville – 62310 CANLERS
	17	NACRY	Philippe	16, av. de la motte d'Annezy – 62650 PARENTY
	18	CONSTANT	Bernard	7, rue d'Hesdin – 62310 FRUGES
Domiciliés en dehors du périmètre de l'EPCI	19	DE LONGUEVAL	Jean-Paul	1, rue de l'église – 62170 MONTREUIL
	20	DESMONS	Emile	56, rue d'Arras – 62140 MARCONNE

**Adhésion au groupement de commande de la FDE pour la fourniture en gaz**  
**Délibération 2017-03-35**

Monsieur le Président indique qu'il est dans l'intérêt de la communauté de communes du Haut Pays du Montreuillois d'adhérer à un groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services associés pour ses besoins propres.

Eu égard à son expérience, la fédération départementale de l'énergie du Pas-de-Calais entend assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses adhérents.

À la demande du Président, Laurent MUYS indique que la FDE propose à l'ensemble de ces adhérents de se grouper pour lancer un groupement de commande gaz, comme elle l'a fait pour l'électricité. Pour la CCHPM, ce groupement concerne cinq bâtiments.

Monsieur le Président demande l'avis du conseil.

**Le conseil communautaire**

APPROUVE à l'unanimité, l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services associés en matière d'efficacité énergétique coordonné par la FDE 62 en application de sa délibération du 24 septembre 2016,

DÉCIDE à l'unanimité d'adhérer au groupement de commandes,

DIT que la participation financière de la communauté de communes est fixée et révisée conformément à l'article 7 de l'acte constitutif,

AUTORISE Monsieur le Président de la CCHPM à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération, notamment à signer le formulaire d'adhésion au groupement de commandes.

**Contrats saisonniers pour les centres de loisirs de Février et le séjour ski**  
**Délibération 2017-03-36**

Monsieur le Président indique à l'assemblée qu'un centre de loisirs sera organisé à Fruges du 13 au 24 février 2017 et qu'un séjour au ski, destiné aux élèves scolarisés en CM2, est prévu du 17 au 25 février 2017.

Pour le bon déroulement des activités, il est nécessaire d'avoir recours à plusieurs contrats saisonniers non titulaires à temps complet.

Monsieur le Président propose de l'autoriser à recruter neuf agents saisonniers non titulaires à temps complet pour exercer les fonctions d'animateur, correspondant au grade d'adjoint d'animation territorial.

La rémunération s'effectuera par référence aux grilles indiciaires afférentes aux adjoints d'animation territorial, soit en indice brut 347 et indice majoré 325.

Monsieur le Président demande l'avis du conseil.

Annie DEFOSSE précise que les centres de loisirs côté Hucqueliers sont gérés par le centre socioculturel intercommunal. De ce fait, la communauté de communes n'a pas besoin de gérer les embauches saisonnières. Elle ajoute que la CSCI est financé en grande partie par la CAF.

### **Le conseil communautaire**

ACCEPTE à l'unanimité le recrutement de neuf agents saisonniers non titulaires à temps complet,

AUTORISE Monsieur le Président à signer les contrats saisonniers pour ces périodes,

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget général de la CCHPM.

### **Dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget**

**Délibération 2017-03-37**

Monsieur le Président expose que l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Cette autorisation précise le montant et l'affectation des crédits.

Monsieur le Président propose au conseil communautaire de le permettre à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% avant l'adoption du budget principal.

À la demande du Président, Laurent MUYS, DGS, appui sur le fait qu'il est uniquement question des dépenses d'investissement et non pas de fonctionnement.

Michaël BAHEUX annonce avoir eu peur à la lecture des chiffres. Toutefois, il indique avoir été rassuré en voyant les recettes et ajoute que cela est tout à fait cohérent.

Monsieur le Président remarque une erreur sur la notice explicative, au niveau de la fibre optique pour l'ex communauté de communes d'Hucqueliers.

Monsieur le Président demande l'avis du conseil.

### **Le conseil communautaire**

AUTORISE à l'unanimité Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2016, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et ceci jusqu'au vote du budget,



DIT que le montant et l'affectation des crédits correspondants est reprise ci-après.

## BUDGET PRINCIPAL EX CCF

OPÉRATION	CHAP.	LIBELLÉ	CRÉDITS OUVERTS EN 2016 (BP + DM)	AUTORISATION DE CRÉDITS 2017 JUSQU'AU VOTE DU BP 2016
OPAH	20	Immobilisations incorporelles	30 000.00	7 500.00
Étude zonage assainissement	20	Immobilisations incorporelles	20 460.00	5 115.00
TEPCV	20	Immobilisations incorporelles	206 988.00	51 747.00
TEPCV	21	Immobilisations corporelles	822 010.80	205 502.70
TEPCV	23	Immobilisations en cours	731 000.00	182 750.00
Achat de matériaux	21	Immobilisations corporelles	105 582.00	26 395.50
Réalisations diverses	20	Immobilisations incorporelles	100 000.00	25 000.00
Réalisations diverses	21	Immobilisations corporelles	538 418.00	134 604.50
Réalisations diverses	23	Immobilisations en cours	124 694.34	31 173.58
Maison des services	23	Immobilisations en cours	445 817.91	111 454.47
Infrastructures THD	20	Immobilisations incorporelles	45 000.00	11 250.00
Programme érosion	20	Immobilisations incorporelles	5 000.00	1 250.00
Programme érosion	23	Immobilisations en cours	525 000.00	131 250.00

## BUDGET PRINCIPAL EX CCH

OPÉRATION	CHAP.	LIBELLÉ	CRÉDITS OUVERTS EN 2016 (BP + DM)	AUTORISATION DE CRÉDITS 2017 JUSQU'AU VOTE DU BP 2016
80 - Salle de sports	21	Immobilisations corporelles	65 745.85	16 436.46
87 - Achat logiciels + formation	20	Immobilisations incorporelles	4 000.00	1 000.00
89 - Aménagement bureau	21	Immobilisations corporelles	4 000.00	1 000.00
91 - Matériel informatique	21	Immobilisations corporelles	5 000.00	1 250.00
93 - Achat instruments musique	21	Immobilisations corporelles	2 000.00	500.00
107 - Lutte contre les inondations	20	Immobilisations incorporelles	313 000.00	78 250.00
117 - Achat d'un photocopieur	21	Immobilisations corporelles	10 000.00	2 500.00
159 - Achat et aménagement immeuble à Hucqueliers	21	Immobilisations corporelles	13 000.00	3 250.00
163 - Réhabilitation de la rue gatou	21	Immobilisations corporelles	226 000.00	56 500.00
164 - Projet santé	20	Immobilisations incorporelles	30 000.00	7 500.00
164 - Projet santé	21	Immobilisations corporelles	300 000.00	75 000.00
164 - Projet santé	23	Immobilisations en cours	25 000.00	6 250.00
165 - Fascines haies - bandes enherbées	21	Immobilisations corporelles	185 000.00	46 250.00
166 - Aménagement drive fermier	21	Immobilisations corporelles	20 000.00	5 000.00
168 - Fibre numérique 59/62	21	Immobilisations corporelles	10 000.00	2 500.00

## Questions diverses

Monsieur le Président rappelle aux maires le principe du transfert des polices spéciales. Il indique que le transfert est automatique, sauf si au moins un maire s'oppose à celui-ci dans un délai de six mois suivant la date de l'élection du Président. Il ajoute avoir reçu un courrier du maire de Campagne les Boulonnais à ce sujet, ce qui signifie que la communauté de communes du Haut Pays du Montreuillois ne sera pas compétente dans ces domaines.

Monsieur le Président indique qu'une opération « pneus à recycler » a été menée par le service de développement agricole. Celle-ci a été étendue à l'ensemble du nouveau territoire de la communauté de communes. Le but était de débarrasser un maximum de pneus, opération qui s'est parfaitement déroulée. La société RAMERY, qui a collecté l'ensemble des pneus, ne pouvait en récolter plus de 50 tonnes.

Monsieur le Président propose de reconduire cette action au printemps 2017. L'ensemble des délégués communautaires est d'accord avec cette proposition.

Il rappelle que la communication de cette action s'est effectuée par le biais des journaux.

Monsieur le Président annonce que le bureau communautaire a souhaité que la mutuelle partagée, mise en place sur le secteur d'Hucqueliers, soit étendue à l'ensemble du nouveau territoire. Cela n'engendre aucun engagement financier pour la collectivité. Une réunion publique sera organisée courant mars 2017.

Concernant l'audit financier, le montant du devis a été revu à la baisse en supprimant une partie des prestations proposée par le cabinet. Celui-ci s'élève à 9 100 € HT.

Monsieur le Président précise que l'ensemble des documents (permis de construire...) peuvent être déposés à l'hôtel communautaire de Fruges ou à l'antenne d'Hucqueliers, une navette entre les deux bâtiments a été mise en place.

Suite à la création de l'ensemble des commissions intercommunales, Daniel LANCE souhaiterait qu'un calendrier des compétences à harmoniser soit mis en place.

Laurent MUYS, DGS, répond que cela sera créé. L'arrêté préfectoral reprenant l'ensemble des compétences sera transmis aux délégués. Il rappelle que le conseil communautaire dispose d'un an pour harmoniser les compétences optionnelles et deux ans pour les facultatives.

Monsieur le Président annonce que le prochain conseil communautaire se tiendra le lundi 27 février à 19h00 à l'hôtel communautaire de Fruges.

Il clôture la séance.